

Livret d'accueil du centre de formation Fleuriste Formafleurs

2022 / 2023



L'expression Florale Créative !



Centre de formation fleuriste Formafleurs 1 Moulin Le Pas 47800 Roumagne

TEL : 06 09 46 11 40 Mail : formafleurs@gmail.com en Nouvelle Aquitaine
Siret : 43048326300058

Code APE : 4776Z Déclaration d'activité enregistré sous le N : 72 47 01233 47 auprès
du préfet de la région Nouvelle Aquitaine. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Sommaire

1. Présentation du centre de formation fleuriste Formafleurs

2. Lieux de formation

3. Offre de formation

4. Bulletin d'inscription

5. Prises en charge financières possibles

6. Accueil en formation

7. Formatrice

8. Organisation et support de formation

9. Comment nous contacter?

10. Conditions générales de vente

11. Règlement intérieur



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES ARTISANS
FLEURISTES

Formafleurs est adhérent à la fédération Française des artisans fleuristes.

1. Présentation du centre de formation fleuriste Formafleurs

Bienvenue chez **Formafleurs**. Nous sommes situés en Lot et Garonne entre Toulouse et Bordeaux dans le Sud-Ouest de la France, Région Nouvelle Aquitaine.

Avec plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle en reconversion et perfectionnement fleuriste, nous avons formé de nombreux stagiaires qui ont pu concrétiser leur projet dans toute la France. Ils ont pu créer leur magasin de fleurs, reprendre une boutique, créer leur atelier floral, devenir fleuriste ambulancier, ou fleuriste événementiel.....

Ces formations ont été mises en place par **Stéphanie Asselineau** qui est la créatrice et dirigeante de Formafleurs qui, avec une expérience de plus de 25 ans de métier de fleuriste et des études supérieures de commerce et d'horticulture partagées, avec ses stagiaires toute son expérience pour mener à bien la réussite de leur projet professionnel.

Son expérience sur le terrain après avoir créé son magasin « Marie Zélia fleurs » en 2000 à Toulouse et son travail sur l'événementiel lui permettent aujourd'hui d'apporter une aide précieuse lors de la création d'entreprise à tous les stagiaires de Formafleurs.

Les points forts des formations Formafleurs :

- Sessions en petits groupes pour mieux encadrer l'apprentissage par une Formatrice pédagogue et expérimentée à l'écoute de ses stagiaires.
- Rythme d'apprentissage adapté à chacun.
- Suivi continu pendant la formation et après, lors de l'installation, pour une meilleure réussite de leur projet
- Les fleurs, accessoires et matériel sont mis à la disposition des stagiaires qui

repartent avec leurs créations

Formafleurs c'est aussi :

Des formations courtes de perfectionnement sont proposées aux fleuristes en activité, pour une formation continue permettant d'être au top niveau d'un métier aussi exigeant qu'artistique.

Pour les chefs d'entreprise par le FAFCEA, ou les salarié(e) par le FAFSEA

Pour se tenir au courant des dernières tendances du métier, perfectionnement en mariage, deuil, événements particuliers, etc....

2. Lieux de formation

Les formations sont animées chez **Formafleurs au Moulin Le Pas à Roumagne**. La décoration du lieu de culte pour les formations mariage se font à l'Eglise du centre-ville de Roumagne. Vous serez donc mis en situation réelle et vous pourrez constituer votre book.

Formafleurs intervient aussi directement en entreprise ou au sein d'autres organismes de formation.

Pour les formations de perfectionnement certaines formations peuvent être animées chez des grossistes.

Langue(s) d'enseignement :  Français



Disponible dans la salle de cours

Services pratiques :



Accès handicapé

Si vous êtes en situation de handicap temporaire ou permanent, ou si vous souffrez d'un trouble de santé invalidant, nous sommes à votre disposition pour prendre en compte vos besoins, envisager les possibilités d'aménagements spécifiques et résoudre dans la mesure du possible vos problèmes d'accessibilité.



Gare SNCF : Marmande (20 km)

■ Vos horaires de formation

Mardi de 13h à 18h,

Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi de 8h à 13h

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation ou l'emploi du temps est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel et/ou distantiel.

Formation en présentiel La formation est prévue sur une durée journalière de 5 ou 7 heures entrecoupées de temps de déjeuner et de pause.

Moments de Pause

Une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi de la formation sont prévues dans l'itinéraire pédagogique.

Pause déjeuner L'heure du déjeuner est convenue d'un commun accord entre la formatrice et les stagiaires. **Formafleurs** ne s'occupe pas des repas du midi.

Comme la formation commence le mardi après-midi, les stagiaires auront pris leur repas avant le début des cours.

Les mercredi et jeudi les apprenants pourront manger sur leur lieu d'hébergement et le vendredi mangeront après les cours.

En raison du Covid 19, les repas ne pourront être pris dans le jardin du centre de formation en extérieur que lorsque le beau temps le permettra : aux beaux jours seulement et à distance. !!!!



Espace détente extérieur



Parking à disposition des stagiaires

3. Offre de formation

Vous trouverez toutes nos formations sur notre site internet www.formafleurs.com ou sur les réseaux sociaux Des programmes de formations sont envoyés par mail aux fleuristes et sont visibles sur le site de pôle emploi et des annuaires de formation sur le web.

4. Bulletin d'inscription



L'expression Florale Créative !

Bulletin d'inscription



Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Mail :

Tel :

Formation choisie :

Dates :

Remarques ou complément d'information :

5. Prises en charge financières possibles



Pour la constitution des dossiers, vous pouvez télécharger la demande de prise en charge <https://www.fafcea.com/je-demande-un-financement/telecharger-une-demande-de-prise-en-charge.html> ainsi que la notice et nos critères, rubrique « je demande un financement », puis « télécharger une demande de prise en charge »

. Pièces à fournir obligatoirement :

- Formulaire de demande de prise en charge obligatoirement complété et signé par le stagiaire,
 - Programme pédagogique détaillé et séquencé de la formation mentionnant : le numéro de déclaration d'activité de l'organisme de formation, la durée en heures, les horaires, les objectifs définis, le public concerné, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis à disposition,
 - Extrait d'inscription au Répertoire des Métiers datant de moins d'un an sur lequel figure le nom et prénom du stagiaire ou copie de la carte d'artisan en cours de validité pas de kbis, ni de fiche INSEE
- Attestation URSSAF de versement de la contribution à la formation professionnelle sur l'exercice 2020 ou à défaut une attestation sur l'honneur mentionnant qu'il s'est bien acquitté de la contribution à la formation professionnelle pour l'année 2020.

6. Accueil en formation

Le premier jour de formation, un accueil de votre formatrice se fait au fur et à mesure de l'arrivée des participants. Une fois la session complète, la formatrice explique son organisation et fait une présentation générale de la formation.

Un tour de table des stagiaires est alors fait pour que chaque participant se présente. Chacun peut alors exprimer ses attentes et ses projets.

Ce tour de table qui inaugure la session permet la présentation de la formation et fait partie intégrante de la stratégie pédagogique en renforçant la cohésion du groupe.

Par ailleurs, un tour de table se fait tous les matins sur ce qui a été vu la veille, ce qui permet si nécessaire de revoir certains points et de vérifier l'avancée homogène du groupe.

Les supports projetés par la formatrice complètent les cours pratiques et théoriques. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de techniques qui vous seront indispensables dans un ou plusieurs domaines à mettre en application dès la rencontre d'une situation réelle.

La feuille d'émargement est distribuée et sera signée par chaque participant tous les jours par demi-journée.

7. Formatrice

Enthousiasmée par le «travail de la fleur» et les contacts humains, Stéphanie Asselineau exerce depuis plus de 25 ans un métier qui la passionne.

Dans une logique floristique et afin de concrétiser sa passion, elle a suivi des études supérieures de commerce et d'horticulture et acquis **une maîtrise de l'art floral** ce qui lui a permis dans un premier temps de créer sa boutique «Marie-Zélia fleurs» et, pour les plantes qu'elle commercialisait **des conseils d'entretien**. Ces deux atouts lui ont assuré une clientèle fidèle.

De grands évènements tels que les mariages ont fait d'elle la spécialiste du **mariage clé en mains**, Elle assurait, depuis les décorations bucoliques et originales des extérieurs pour l'accueil des invités assistant la cérémonie, les décors du lieu de culte, jusqu'à l'organisation complète de la salle de réception, sans oublier, bien sur le bouquet de la mariée et les boutonnières de tous les invités participant à ce jour exceptionnel.

Désireuse de faire partager son savoir faire, elle forme maintenant des personnes désirant exercer le même métier qu'elle et qu'elle accompagne tout au long de leur formation.

8. Organisation et support de formation

Matériel à amener:



Fournitures : Cahier, feutres, crayons de couleur, de quoi prendre des photos. Si vous avez une tablette ou un ordinateur portable (facultatif). Vous pouvez aussi prendre un tablier si vous le désirez.



Pour le Covid : masques, torchon, savon de Marseille

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Nos contenus pédagogiques avec photos sur support papier et sur Power point sont régulièrement remis à jour. Ils sont diffusés tout au long de la formation. Ils seront complétés par des cours et de la documentation envoyée par mail à chaque élève durant la formation.

Tout le matériel nécessaire au déroulement de la formation est fourni et mis en place par Formafleurs (Table de travail surélevée pour la pratique dans de bonnes conditions, fleurs, feuillages, plantes etc.... Outillages : accessoires décoratifs, mousses mouillable etc...).

■ Votre présence et assiduité :

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre convocation ou convenus avec la formatrice. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est **impératif de prévenir dans les meilleurs délais** votre formatrice. Une Attestation de présence est remise à votre employeur si votre formation entre dans le plan formation de l'Entreprise.

■ Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire (QCM ou questions ouvertes) corrigé et argumenté par votre formatrice. Elle peut être complétée par une production personnelle, une mise en situation professionnelle.

Votre formatrice formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une **Attestation de fin de formation** qui vous est remise le dernier jour.

L'Attestation de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée.

9. Comment nous contacter?

Vous pouvez prendre contact avec le centre de formation **Formafleurs** directement par téléphone ou par mail (ses coordonnées apparaissent sur le site Internet).

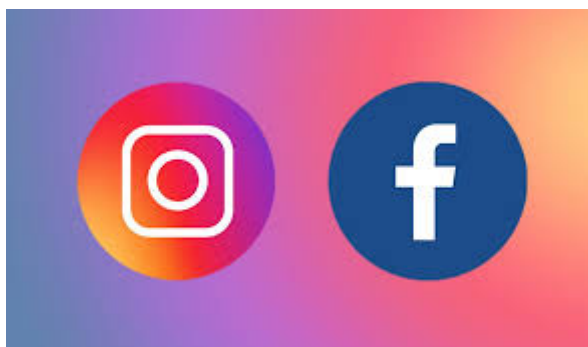
06 09 46 11 40

formafleurs@gmail.com

mais également en laissant un message dans la rubrique contact du site Internet.

www.formafleurs.com

Vous serez alors contacté par la responsable, pour parler ensemble de votre projet de formation en vue de la concrétisation de votre projet professionnel. Nous vous apporterons des conseils pour votre projet et la ou les formations les plus adaptées pour sa réussite.



Formafleurs est actif sur les réseaux sociaux, comme Facebook ou Instagram.

Vous y trouverez les photos des réalisations des stagiaires Formafleurs, ainsi que les dates et actu du centre de formation Formafleurs.

10. Conditions Générales de vente

Les présentes conditions générales de vente régissent les rapports entre Formafleurs et son client, dans le cadre d'une prestation de formation et prévalent sur tout autre document.

Toute inscription est soumise aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de Formafleurs. L'entreprise cliente déclare les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente sont prises en application notamment des articles L 6353-1 et suivants du code du travail sur la formation professionnelle.

Définitions :

- client : personne physique ou morale passant une commande de formation auprès de Formafleurs.
- stagiaire : personne issue du client et participant à la formation commandée.
- stages inter-entreprises : stages du catalogue réalisés dans les locaux de Formafleurs ou dans des locaux mis à disposition pour Formafleurs
- stage intra entreprise : stage réalisé sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

Champ d'application : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des formations intra et inter-entreprises délivrées par Formafleurs contenues dans la présente convention.

Contractualisation :

Pour un stage inter-entreprises : Toute inscription à une formation doit être confirmée par écrit à l'aide du dossier d'inscription, dûment complété. Dès réception du dossier d'inscription, une confirmation tenant lieu de convocation est adressée par fax ou par courrier au responsable de l'inscription, accompagnée du programme précisant les dates, lieu et horaires.

Pour un stage intra entreprise : Toute acceptation de la proposition de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions de vente. Sauf stipulation contraire dans la proposition de formation, la durée de validité des propositions de Formafleurs pour les stages hors catalogue est de 60 jours à compter de la date d'envoi de la proposition.

Pour les stages inter et intra entreprises, une convention de formation en double exemplaire est transmise par fax ou par courrier à charge pour le responsable de l'inscription de la retourner dûment signée 15 jours au moins avant le début de la formation.

Formafleurs se réserve la possibilité de sous-traiter tout ou partie des prestations dans le respect des dispositions des présentes conditions générales de vente.

Supports pédagogiques : les supports quels qu'ils soient sont strictement personnels à Formafleurs et sont protégés par les dispositions du code de la propriété intellectuelle. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de

diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations de Formafleurs ou à des tiers lesdits supports sans un accord écrit préalable de Formafleurs.

Confidentialité : Formafleurs s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre de ses prestations de formation.

Responsabilité : Formafleurs s'engage à réaliser les prestations de formation avec tout le soin et la compétence dont elle dispose et dans le cadre d'une obligation de moyens. La responsabilité de Formafleurs ne pourra être engagée que sur la faute prouvée et exclusive de Formafleurs.

Formafleurs n'est pas responsable des objets et effets personnels des stagiaires ni des dommages causés au matériel du client. Formafleurs ne sera en aucun cas responsable de tout dommage indirect, matériel ou immatériel, consécutif ou non, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données du fichier client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de Formafleurs, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre de ses prestations de formation, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le client au titre de la prestation de formation concernée.

Formafleurs déclare être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle garantissant toutes les conséquences pouvant résulter directement de ses activités professionnelles.

Annulation par le client : Toute demande d'annulation peut être faite par le client, sans frais et avec remboursement des sommes payées, si cette annulation parvient à Formafleurs, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Moulin Le Pas 47800 Roumagne, au moins 10 jours ouvrés avant le début de la session de formation.

Dans le cas d'une commande pour un stage inter entreprise, pour toute annulation par le client reçue moins de 10 jours ouvrés avant le début de la formation ou en cas d'absence du stagiaire inscrit, la totalité des frais de dossier sera retenue à titre d'indemnité forfaitaire. Toute formation commencée est due en totalité.

Dans le cas d'une commande pour un stage intra entreprise, pour toute annulation de la commande par le client reçue :

- avant les 10 jours ouvrés précédents le début de la formation, 30% du coût total restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.;
- dans les 10 jours ouvrés, 50% du coût total restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
- dans les 5 jours ouvrés, 100% du coût total restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Par ailleurs, si un coût de préparation était prévu avant l'animation du stage, ce dernier resterait à la charge du client.

Toutefois, si l'annulation est motivée par un cas de force majeure le client pourra reporter son inscription sur une session ultérieure sans coût supplémentaire. Si

l'impossibilité résulte d'un problème de santé, le client devra présenter un justificatif médical.

Annulation par Formafleurs : Formafleurs se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de stagiaires, maladie de son consultant formateur, pandémie) sans dédommagements, ni pénalités versées au client. Le client pourra alors choisir une autre date de formation ou annuler sa commande sans pénalités. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées.

Formafleurs ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Tarifs : Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle de Formafleurs ne sont pas soumises à TVA conformément aux dispositions de l'article 261-4 du CGI.

Conditions de Paiement : Toutes les factures émises par Formafleurs sont payables comptant et sans escompte, à réception de la facture.

Tout retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit le paiement d'intérêts de retard correspondant à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Dans la mesure où Formafleurs édite une convention de formation pour l'action commandée, il appartient au client de vérifier l'imputabilité de celle-ci.

Le client s'engage à notifier à Formafleurs toute éventuelle délégation auprès d'un OPCA au plus tard avant le démarrage de la session de formation. A défaut Formafleurs se réserve le droit de facturer directement au client la prestation de formation due.

Conditions restrictives : Formafleurs se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un client pour motif légitime et non discriminatoire,
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales de vente,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnités.

Informatique et libertés : Conformément à l'article 6 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifié par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont destinées aux services de Formafleurs. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification en vous adressant à Formafleurs Moulin Le Pas 47800 Roumagne

Référence commerciale : Le client autorise à faire figurer le nom et/ou le logo du client sur une liste de références commerciales notamment sur le site internet.

Litige : Les droits et obligations des deux parties liées par la convention de formation sont régis par la législation française. Pour toutes les contestations relatives à son interprétation ou son exécution, les parties acceptent de se soumettre à la juridiction des Tribunaux d'Agen.